



Association Les Légrémis
Mairie - 14, Place de la Liberté
07190 Gluiras

Compte rendu de l'assemblée Générale du 5 Mars 2022, salle des fêtes de Gluiras.

Quorum :

53 adhérents à jour de leur cotisation au 31 Décembre 2022 ; Quorum = 27.
31 adhérents présents (émargement) ; 12 procurations, soit 43 présents ou représentés.
Le quorum est atteint et l'assemblée peut donc valablement délibérer.

Rapport moral et d'activité :

Voir texte en annexe.

Après discussion, le rapport soumis aux voix est adopté à l'unanimité.

Rapport financier 2021 :

Voir tableaux et textes en annexe.

L'exercice se solde par un déficit de 234.88 €. Le report à nouveau (solde des années antérieures) reste à un niveau confortable de 10 104.60 €. Les subventions des mairies permettent de limiter les pertes malgré l'annulation des événements pour cause de crise sanitaire.

Après discussion, le rapport soumis aux voix est adopté à l'unanimité.

Projets 2022 et budget 2022 :

Voir tableaux en annexe.

Pas de nouveaux projets mais bien l'espoir de réaliser enfin tous ceux mis au programme !

Le budget est bâti en minimisant les recettes et en étant réaliste sur les dépenses.

Corrine Mook soulève la question de la présence d'activité de commerce sur le trail et affirme souhaiter que les partenariats avec le secteur privé prennent en compte une dimension éthique. En l'occurrence la promotion de produits ou matériels de sport par un magasin lors de la manifestation ne devrait pas avoir lieu selon elle. Ali-Patrick rappelle que le trail fonctionne avec les contributions des sponsors (plus de 700€ en 2020, alors que la manifestation a été annulée). C'est une question de dosage entre le bénévolat, les aides



publiques et les participations privés. Le risque de dérive existe, mais on est encore très loin d'une manifestation privatisée. Il est convenu que le CA se saisira de cette question.

Les projets et le budget 2022 sont soumis aux voix et adopté à l'unanimité moins une abstention.

Renouvellement au conseil d'administration :

Selon les statuts, le CA est composé de 6 à 12 membres. Actuellement le conseil comprend 11 membres.

Babeth Poncet, trésorière adjointe, a présenté sa démission, ce qui fait potentiellement deux places à pourvoir.

Après appel à candidatures, Agnès Guitton et Sarah Schimchowitsch se sont proposées pour entrer au CA.

Chacune de ces candidatures sont approuvées par l'assemblée à l'unanimité moins deux abstentions.

Le président remercie Babeth Poncet pour le travail effectué sur la comptabilité et au sein du conseil et son mari Daniel pour ses contributions à la vie de l'association comme simple adhérent.

Le Président renouvelle son intention de ne pas solliciter le poste de président dans le prochain conseil d'administration, compte tenu de son mandat de Maire, mais qu'il souhaite rester administrateur.

L'assemblée lui rend hommage sous les applaudissements pour le travail effectué.

Questions diverses :

Marcelle Michel évoque le problème de la privatisation de certains chemins communaux, intégrés de fait dans les parcs pour les animaux, ce qui remet en question la conception de certains tracés de randonnées.

L'ordre du jour étant épuisé et en l'absence d'autres questions, la séance est levée à 18 h.

Fait à Gluiras, le 9 Mars 2022.

Le président,
Ali-Patrick LOUAHALA